Pays de la Loire, Vendée Vix Grande Cabane (la)

# Ferme dite la Grande Cabane, actuellement maison

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002373 Date de l'enquête initiale : 2019 Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : recensé

## Désignation

Dénomination : ferme

Parties constituantes non étudiées : cour, jardin, grange, étable, fournil, buanderie

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1836, H, 586 bis ; 2019, OH, 186

## **Historique**

Cette ferme ou cabane de marais desséchés, appelée la Grande Cabane, fait partie de celles créées lors du dessèchement des marais de Vix au milieu du 17e siècle. Lors du partage de ces marais, en 1663, entre les membres fondateurs de la Société des marais de Vix-Maillezais, elle en constitue une partie du carreau numéro 74, attribuée à un des principaux associés, Simon Pichard (1625-1694), sieur de Pont de Vie, juge au siège royal de Fontenay-le-Comte. Le sort de ce lot est ensuite assez confus en raison des crises que traverse la Société dans les décennies suivantes. Au début du 18e siècle, la Grande Cabane, qui apparaît sur la carte de la région par Claude Masse en 1720, appartient à Pierre Thomas, sieur de la Sicaudière, procureur du roi à Fontenay-le-Comte, marié à Simone Pichard (et donc gendre et héritier de Simon Pichard de Pont de Vie). En 1747, elle semble être détenue par son neveu (fils de Madeleine Pichard), Simon-Quentin Desprez, écuyer, sieur de la Fosse, demeurant à Saint-Maurice-des-Noues.

La Grande cabane passe ensuite à un autre membre de la famille Pichard, Jean Baron, sieur de la Touche, marchand à Maillezais en 1735 puis fermier général de l'abbaye de Saint-Liguaire, près de Niort. En 1756, il épouse Marie-Anne Pichard de la Roche, arrière-petite-nièce de Simon Pichard de Pont de Vie. Vers 1780, Jean Baron de la Touche est propriétaire de la Grande Cabane qui passe après sa mort à son fils, Louis-Jean Baron-La Touche (1758-1840), rentier, demeurant à Maillezais. Il est propriétaire de la Grande Cabane au cadastre de 1836. La ferme et ses bâtiments apparaissent sur le plan cadastral de 1836, avec une emprise au sol proche de celle d'aujourd'hui. Ces bâtiments ont toutefois dû être reconstruits, au moins en partie, au cours du 19e siècle. C'est peut-être à Louis Baron-La Touche, demeurant à Maillezais (ou à son fils, qui suit), que l'on doit d'avoir récupéré et remployé des pierres provenant de l'abbaye de Maillezais.

La cabane passe après lui, en 1845, à ses enfants, dont Léonidas Baron-La Touche (1802-1884), avocat, député de Vendée (qui a donné son nom au parc Baron, à Fontenay-le-Comte). Acquise en 1886 par la veuve de Jean Cartier, née Lebiau, de Poitiers, la Grande Cabane est dispersée entre plusieurs propriétaires en 1913. Jacques Duprat, géomètre à Fontenay-le-Comte, achète les bâtiments.

Les abords de la ferme évoluent en 1965 lorsque le Petit canal de la Société, qui s'écoulait à ses pieds, est en partie comblé et la digue qui le séparait du canal de Vix est supprimée. Le comblement du canal permet à la ferme de doubler la largeur de sa cour à l'avant. Une nouvelle passerelle en béton et en bois est alors jetée par-dessus le canal de Vix élargi.

Période(s) principale(s): 18e siècle, 19e siècle

## Description

Les bâtiments de cette ancienne ferme ou cabane de marais desséchés sont situés à la limite sud-ouest de l'ancienne exploitation. Ils prennent place au bord du canal de Vix et du canal de la Grange qui lui permettaient de communiquer avec l'extérieur par bateau, en plus de la digue ou Grande levée de Vix, voie terrestre. Hormis un fournil-buanderie (disparu) qui se trouvait au nord-ouest, les bâtiments sont accolés les uns aux autres. Le logis occupe l'angle sud-ouest de cet ensemble. Constitué d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, il présente en façade deux travées d'ouvertures et quatre baies au rez-de-chaussée.

Une vaste grange-étable le prolonge vers l'est. Elle présente sa façade sur le mur pignon, à l'est, avec l'origine une grande porte centrale et deux portes latérales plus petites. A l'intérieur, elle était organisée en trois espaces, les espaces latéraux étant dévolus aux bestiaux, avec des alignements d'auges en pierre. D'autres dépendances (toits...) sont placés à l'arrière de cette grange-étable, au nord, en appentis. Leur sol présente un pavement de grosses pierres de taille rectangulaires.

#### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, comble à surcroît

Couvrements:

Type(s) de couverture : toit à longs pans

#### Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme à bâtiments jointifs ; Cabane de marais desséchés ; Grange à façade en pignon ; 2/4

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

#### Références documentaires

#### **Documents d'archive**

• AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, eschanges et procez-verbaux, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.

Archives départementales de la Vendée; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 1, pièce 5. *Partage des marais de Maillezay et Vix, avec les procurations, eschanges et procez-verbaux*, [19 octobre 1663-1er septembre 1664], Fontenay-le-Comte, chez Petit-Jean, 1664.

- AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 15, pièce 3. Vers 1780 : Etat des cabanes des marais de Vix, Maillé, Maillezais et Doix.
  - Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 15, pièce 3. Vers 1780 : Etat des cabanes des marais de Vix, Maillé, Maillezais et Doix.
- AD85 ; 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 84, pièce 7. [Vers 1748, copie de 1890 :] Table générale de tous les quarreaux du marais de Vix et Maillezais, à qui chaque carreau est échu après les échanges et contre échanges faites, de combien chaque carreau est d'arpent, la page où il se trouve dans le procès-verbal de partage, et par qui chaque quarreau est actuellement possédé.

Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 84, pièce 7. [Vers 1748, copie de 1890 :] Table générale de tous les quarreaux du marais de Vix et Maillezais, à qui chaque carreau est échu après les échanges et contre échanges faites, de combien chaque carreau est d'arpent, la page où il se trouve dans le procès-verbal de partage, et par qui chaque quarreau est actuellement possédé.

 Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). 1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.

### Documents figurés

• Plan cadastral de Vix, 1836. (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

## **Bibliographie**

• SUIRE, Yannis. Le Marais poitevin, une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.

## Illustrations



Le carreau 74, en bas au centre, sur le plan de partage des marais desséchés de Vix-Maillezais en 1663. Repro. Yannis Suire IVR52\_20198502817NUCA



La cabane, en haut au centre, sur la carte de la région par Claude Masse en 1720. Repro. Yannis Suire IVR52\_20198502998NUCA



La Grande Cabane sur le plan cadastral de 1836 (le nord à droite). Phot. Yannis (reproduction) Suire IVR52\_20198501680NUCA



La Grande Cabane vue depuis le sud-ouest, à l'intersection entre le canal de la Grange, à gauche, et le canal de Vix, au premier plan. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503139NUCA



La Grande Cabane et sa passerelle par-dessus le canal de Vix, vues depuis le sud-ouest. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503117NUCA



Le logis vu depuis le sud-ouest. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503130NUCA



Le logis vu depuis le nord-ouest. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503129NUCA



Anciennes auges en pierre provenant de la grange-étable. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503127NUCA



Les dépendances vues depuis le nord-est. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503133NUCA



Pavement en gros blocs de pierre de taille dans les dépendances en appentis au nord. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503132NUCA



Les dépendances et le logis, à droite, vus depuis le nord. Phot. Yannis Suire IVR52\_20198503136NUCA

Phot. Yannis Suire \_\_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire \_\_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire \_\_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire 00\_000000000000 Phot. Yannis Suire \_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire \_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire 00\_000000000000 Phot. Yannis Suire \_\_00\_000000000000\_

Phot. Yannis Suire \_\_00\_000000000000\_

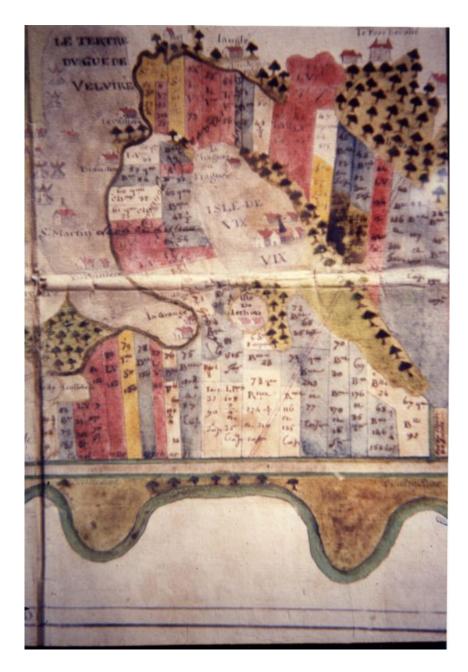
# **Dossiers liés**

### Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix **Oeuvre(s) contenue(s) :** 

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s): (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le carreau 74, en bas au centre, sur le plan de partage des marais desséchés de Vix-Maillezais en 1663.

#### Référence du document reproduit :

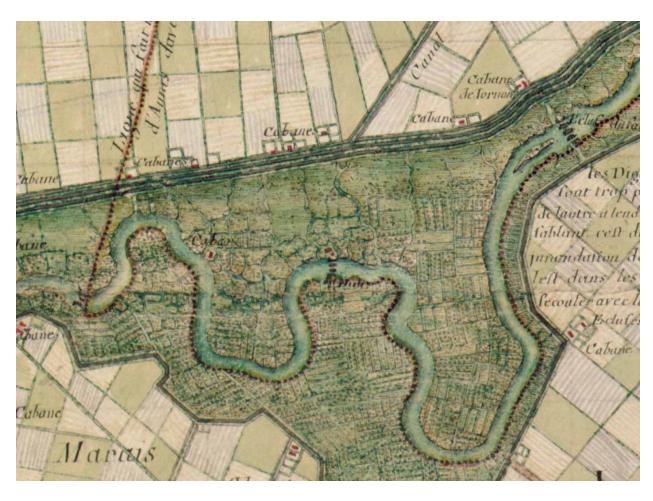
• 1664, octobre : *Plan topographique des marais de Maillezay*, Vix et adjacens avec les partages sur icelui dressé l'an 1664 au mois d'octobre, tiré sur l'original fait par le sieur de la Maisonneuve (document perdu, reproduit dans MORILLON, Claude. *Hommes du XVIIe siècle au travail : la reconquête du Marais Poitevin, principalement dans la région de Vix, Maillé, Maillezais. Étude d'une société de dessèchement*, mém. de maîtrise, histoire, dir. Jean Tarrade et Jacques Marcadé, Poitiers, 1970, Z-100 p.)

### IVR52\_20198502817NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cabane, en haut au centre, sur la carte de la région par Claude Masse en 1720.

### Référence du document reproduit :

• 1720, 29 octobre : Carte du 46e quarré de la generalle des costes du Bas Poitou, païs d'Aunis, Saintonge et partie de la Basse Guienne..., par Claude Masse. (Service Historique de la Défense de Vincennes ; J10C 1293, pièce 17).

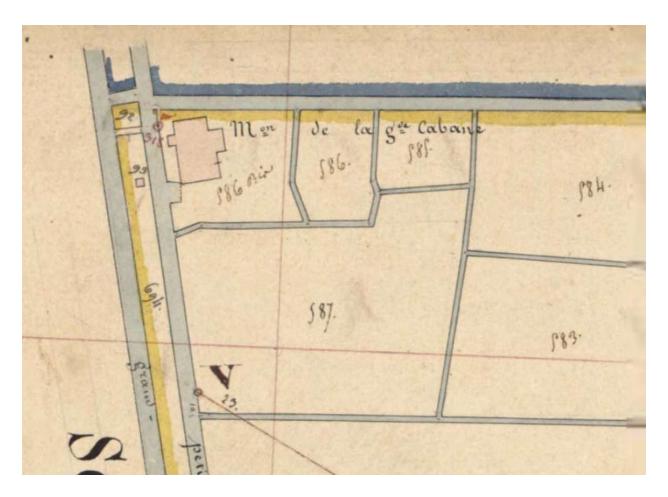
### IVR52\_20198502998NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Grande Cabane sur le plan cadastral de 1836 (le nord à droite).

### Référence du document reproduit :

• Plan cadastral de Vix, 1836. (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

### IVR52\_20198501680NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



La Grande Cabane vue depuis le sud-ouest, à l'intersection entre le canal de la Grange, à gauche, et le canal de Vix, au premier plan.

IVR52\_20198503139NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



La Grande Cabane et sa passerelle par-dessus le canal de Vix, vues depuis le sud-ouest.

# IVR52\_20198503117NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Le logis vu depuis le sud-ouest.

IVR52\_20198503130NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Le logis vu depuis le nord-ouest.

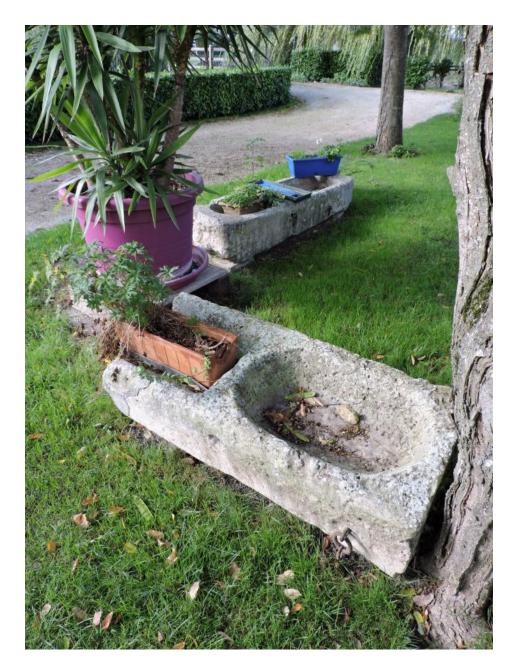
# IVR52\_20198503129NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Anciennes auges en pierre provenant de la grange-étable.

IVR52\_20198503127NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Les dépendances vues depuis le nord-est.

IVR52\_20198503133NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Pavement en gros blocs de pierre de taille dans les dépendances en appentis au nord.

IVR52\_20198503132NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Les dépendances et le logis, à droite, vus depuis le nord.

# IVR52\_20198503136NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés

 $\_\_00\_000000000000$ 

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

 $\underline{\phantom{0}}00\_000000000000$ 

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

\_\_\_00\_000000000000\_

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

 $\_\_00\_000000000000$ 

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

\_\_\_00\_000000000000\_

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

\_\_\_00\_000000000000\_

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

 $\_\_00\_000000000000$ 

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

 $\_\_00\_00000000000_$ 

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

\_\_\_00\_00000000000\_

Auteur de l'illustration : Yannis Suire